

Climat : le patronat accro au monde d'avant



[Alternatives économiques](#), 24 avril 2020

Sous prétexte de favoriser la relance, nombre de fédérations patronales font du lobbying auprès du gouvernement et de la Commission européenne dans l'espoir d'assouplir les normes environnementales.

Faut-il différer ou assouplir la réglementation environnementale pour sortir de la crise actuelle ? C'est en tout cas ce que demandent en coulisses nombre de fédérations patronales qui s'activent auprès du gouvernement français et des institutions européennes.

Le député ex-LREM, Matthieu Orphelin, dénonce une attitude inacceptable et refuse que l'aide de l'Etat ne se traduise par des régressions des normes ou des renoncements à la nécessaire transition. « *On ne fera pas de business dans un monde dévasté* », écrit-il [dans un courrier envoyé le 20 avril](#) aux présidents du Medef, de l'Afep (l'Association française des entreprises privées), du CCFA (Comité des constructeurs français d'automobiles) et au directeur général de l'IATA (l'Association du transport aérien international), dans lequel il leur demande de rendre publiques leurs initiatives de lobbying et leurs propositions.

Selon Matthieu Orphelin, les démarches de ces associations viseraient notamment à obtenir des reports de certaines dispositions importantes des lois énergie-climat, mobilité et économie circulaire, de la révision de la directive émissions industrielles et de la mise en place du système de compensation des émissions du transport aérien, ainsi qu'un assouplissement de la règle européenne sur les émissions des véhicules neufs.

L'information a été confirmée par le *Journal du Dimanche* qui a finalement publié [la lettre envoyée début avril par Geoffroy Roux de Bézieux](#), le patron du Medef, à la ministre de la Transition écologique et solidaire, début avril, demandant un moratoire sur la préparation de nouvelles dispositions énergétiques et environnementales.

Quand l'Afep écrit à la Commission européenne

Une semaine plus tôt, [le site d'information Contexte](#), avait aussi publié une note transmise par l'Afep à la Commission européenne, dans laquelle l'association triait les dossiers législatifs, entre ceux qu'il conviendrait d'accélérer et ceux qu'il faudrait reporter ou amender. Ce document, qui n'avait pas vocation à être publié, témoigne de la position très agressive de [la discrète association des grandes entreprises françaises](#) sur un certain nombre de dossiers clés.

Dans le premier paquet, les grands groupes inscrivent toutes les règles dont ils pourraient bénéficier : l'évolution des règles de concurrence, le filtrage des investissements, les instruments de contrôle des subventions reçues par des entreprises extracommunautaires, les outils pour inciter les pays tiers à ouvrir leurs marchés publics pour les travaux sur l'e-commerce. Autant de mesures sur lesquelles elles sont prêtes à plancher et à contribuer activement à des groupes de travail ou des consultations.

L'Afep suggère de ne pas rehausser, comme prévu, les objectifs de réduction d'émissions de gaz à effet de serre pour 2030

Dans le second paquet, les entreprises recensent toutes les mesures qu'elles considèrent comme onéreuses ou « *contre productives sur la sortie de crise* ». Elles proposent ainsi de reporter la révision de la directive sur les émissions industrielles, les mesures sur la transparence fiscale des entreprises et les discussions internationales en matière de lutte contre l'évasion fiscale, ainsi que les travaux en cours sur la responsabilité des entreprises dans le cadre d'une éventuelle réforme européenne du droit des sociétés.

Une taxe carbone aux frontières sur mesure

Enfin, l'Afep propose d'adapter certaines mesures envisagées par la Commission. Elle suggère en particulier de ne pas rehausser, comme prévu les objectifs de réduction d'émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2030 et demande plutôt une « *analyse d'impact approfondie tenant compte des conséquences globales de la crise actuelle du Covid-19* ».

Elle insiste aussi sur la nécessité de maintenir les quotas gratuits et des aides d'Etats sur [le marché du carbone européen](#) (intitulé système communautaire d'échange de quotas carbone) dans le cadre des travaux sur le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières. Pour le dire autrement, elle propose de fixer de nouvelles contraintes climatiques pour les produits importés, tout en conservant les exemptions existantes pour la production européenne.

De son côté, [Business Europe, l'association patronale européenne \(présidée par Pierre Gattaz, l'ancien président du Medef\)](#), écrivait le 10 avril au vice-président de la Commission européenne pour lui demander de reporter toutes les consultations et réglementations non essentielles liées à l'environnement et au climat pendant la gestion de la pandémie de Covid-19.

Ces pressions auront-elles raison de l'ambition nationale et européenne notamment en matière climatique ? Le gouvernement relativise. Selon les propos d'un conseiller du ministère de la Transition écologique et solidaire rapportés par [Le Monde](#) : « *Ceux qui s'opposent aujourd'hui sont les mêmes que ceux qui s'opposaient ces dernières années lors du vote des textes pro-climat. (...) Cela ne résonne pas plus aujourd'hui qu'hier au sein du gouvernement.* » Et l'ambition affichée est de faire de la transition écologique un levier du plan de relance.

Le gouvernement a refusé toutes les propositions visant à conditionner son aide financières à des contreparties climatiques contraignantes

Mais au-delà des effets d'annonce, le gouvernement peine à convaincre. Refusant pendant l'examen du projet de loi de finances rectificative toutes les propositions visant à conditionner son aide financière à des contreparties climatiques ambitieuses et contraignantes, il a ainsi été accusé de délivrer [un chèque en blanc de 20 milliards d'euros aux pollueurs](#).

Certes, il n'a pas reporté, comme le préconisait le Medef, la publication de sa nouvelle feuille de route pour le climat et la transition énergétique – détaillée dans la Stratégie nationale bas carbone et la programmation pluriannuelle de l'énergie du 23 avril 2020. Mais il ne l'a pas non plus modifiée pour tenir compte des préconisations du Haut Conseil pour le climat et des propositions de la société civile pour atteindre les objectifs climatiques – déjà insuffisants – et de baisse de la consommation d'énergie de la France.

Travail de sape climatique

Quant au [Green Deal européen](#), programme phare annoncé en décembre par la nouvelle Commission von der Leyen, il est déjà victime de la crise avec [le report de nombreux axes de travail](#) tels que la stratégie sur l'agriculture (dite de la ferme à la fourchette), le plan d'action sur la biodiversité et les mesures d'adaptation au dérèglement climatique.

S'il est complètement normal que le calendrier soit profondément bouleversé par la pandémie qui frappe durement l'Europe, il ne faudrait pas que cette épreuve ne relègue au second plan l'action climatique.

Dans un large appel publié le 14 avril, à l'initiative de l'eurodéputé Pascal Canfin (Renew), pour une relance verte (Green Recovery), des responsables de grandes entreprises, des ministres de l'Environnement, des eurodéputés et des ONG déclaraient : « *Le Covid-19 ne fera pas disparaître le changement climatique et la dégradation de la nature. Nous ne gagnerons pas la lutte contre le Covid-19 sans une réponse économique solide. N'opposons pas ces deux batailles, mais battons-nous et gagnons-les en même temps.* »

Les PDG signataires de cet appel, notamment ceux de L'Oréal, Suez, Saint-Gobain, Danone, Véolia, Schneider Electric, Renault et Engie, auront-ils à cœur de porter ce message au sein des fédérations professionnelles et patronales pour les convaincre d'arrêter leur travail systématique et opaque de sape climatique ?

Mathilde Dupré est codirectrice de l'Institut Veblen

